

# Protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

2015-2025

### BUDGET

Environ 2,5 millions € (2016 - 2021), hors poste d'animation (qui est financé par le Département de la Gironde à 50%, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à 25%, Bordeaux Métropole à 25%)

### PARTENAIRES

Conseil départemental de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne, État, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Réserve naturelle nationale des Marais de Bruges, chambre d'agriculture de la Gironde, gestionnaires, communes, exploitants agricoles, propriétaires, associations, etc.

### DOMAINE D'ACTION

Protection et valorisation d'espaces agricoles et naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Des communes au Nord-Ouest de Bordeaux Métropole : Eysines, Bruges, Blanquefort, Taillan-Médoc, le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles (33)

## PILOTE

**Bordeaux Métropole**  
Esplanade du Général de Gaulle  
33076 BORDEAUX Cedex  
05 56 99 84 84  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)



**Ronja MATTMANN**  
Chargée de mission et animatrice  
PEANP  
05 33 89 56 03  
[rmattmann@bordeaux-metropole.fr](mailto:rmattmann@bordeaux-metropole.fr)

Créé en 2012 par le Département de la Gironde, le PEANP (Périmètre de protection et de préemption des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) des Jalles se répartit sur 785 hectares et six communes au nord-ouest de Bordeaux, en comprenant une vallée maraîchère parcourue par les jalles et un site de captage d'eau potable. Intégré en majeure partie dans le site Natura 2000 des Jalles, il a été mis en place pour protéger et revitaliser les espaces agricoles et naturels en déprise et sous pression urbaine.

Animé depuis 2014 par Bordeaux Métropole (délégation de l'animation faite par le Département de la Gironde), cet outil comprend la mise en place d'un programme d'actions multi-partenarial et pluriannuel, co-construit lors de plusieurs ateliers de concertation et validé par le Département en 2015. Mené sur 10 ans, le programme d'actions se décline en une trentaine d'actions qui s'inscrivent dans trois grands objectifs : redynamiser l'agriculture locale respectueuse de l'environnement, protéger et restaurer les richesses naturelles de manière transversale, créer des lieux de dialogue et faire connaître le site aux habitants.

Les actions engagées sont multiples et diversifiées : mise en place d'un réseau d'eau potable pour les exploitations agricoles pour le lavage obligatoire de légumes voués à la vente directe (travaux finalisés en juin 2018), création d'une formation professionnalisante et technique pour former de futurs exploitants (accompagnés dans leur projet d'installation par un réseau d'acteurs locaux), acquisition et portage de terres par les collectivités territoriales pour une valorisation agricole, coordination pour la lutte contre des espèces classées nuisibles via des actions de piégeage avec l'ADPAG (Association Départementale des Piégeurs Agréés de Gironde) et élaboration d'un plan de gestion du sanglier en milieu périurbain avec la Fédération de Chasse de la Gironde, mise en place d'une étude avec l'association Cistude Nature pour concilier biodiversité et pratiques agricoles via le suivi et la préservation d'espèces indicatrices de zones humides et aquatiques, organisation de demi-journées de rencontres thématiques, etc.



## RÉSULTATS OBTENUS

■ **Après 4 ans** d'animation, le bilan global de l'action est positif. De nombreuses actions ont pu voir le jour (30 sont en cours ou finalisées, 7 initiées ou à venir) et de nouveaux exploitants se sont installés. Des actions d'envergure, comme le raccordement en eau potable des exploitations pour le lavage des légumes, ont pu être mises en place. L'extension du réseau structurant sous des chemins ruraux (domaine privé des communes) a été financée à 100% par Bordeaux Métropole et ces nouveaux réseaux ont été aussi intégrés dans le domaine du concessionnaire du service public de l'eau potable.

■ Un autre exemple concerne l'étude-action « Concilier biodiversité et agriculture », menée avec Cistude Nature. Soutenue par Bordeaux Métropole, le Département et l'Agence de l'Eau, elle concerne des espèces bioindi-

catrices (le Cuivré des marais et la Loutre d'Europe). Après la réalisation d'un état des lieux de présence de l'espèce et de l'état de préservation de son habitat, des agriculteurs ont été associés pour la mise en place de « parcelles test » pour maintenir le Cuivré des marais. Du côté des loutres, l'étude génétique des épreintes (crottes) a pu montrer que la vallée est un important corridor de déplacement (17 loutres ont été identifiées) mais la mise en place de sites « havre de paix pour la loutre » a du mal à être adoptée par les agriculteurs. L'action se poursuit avec un diagnostic de biodiversité proposé gratuitement aux agriculteurs.

■ L'animation territoriale est un facteur essentiel du projet et demande une mobilisation et disponibilité importante.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le secteur est sous de fortes pressions et témoigne d'une importante méfiance et parfois d'une certaine agressivité vis-à-vis des « administrations », ce qui ne facilite pas la tâche. De plus, la profession agricole rencontre de nombreuses difficultés inhérentes au métier dont des événements climatiques de plus en plus extrêmes et fréquents qui pèsent lourd sur le bilan des entreprises, ce qui ralentit la disponibilité des exploitants à s'engager davantage.

Jongler avec les temporalités est une difficulté qui demande une sensibilisation de tous les acteurs : certaines actions sont prioritaires mais elles prennent beaucoup de temps pour être mises en place (freins juridiques, financiers, techniques, etc.), ce qui n'est pas toujours bien accueilli par les acteurs locaux. Le temps nécessaire et les montants dépensés pour les études préalables sont souvent un sujet de discussion avec les entreprises agricoles.

Le côté environnemental du programme d'actions a parfois du mal à trouver sa juste place car les difficultés des entreprises agricoles pimentent souvent sur les enjeux de biodiversité.

## SOLUTIONS APPORTÉES

Installer un dialogue de confiance entre les acteurs locaux, notamment avec la profession agricole, via une présence sur site et une parole fiable et claire.

Une solution pour rester en contact avec certains des agriculteurs partenaires de la démarche, était la création d'un groupe local des maraîchers

du PEANP, groupe informel avec qui l'animatrice a des échanges très régulièrement (via une mailing-list). Ces exploitants sont aussi de précieux relais d'information sur le terrain.

En 2017, un travail de valorisation des agriculteurs de Bordeaux Métropole grâce au film documentaire « Paysans de la Métropole » et une exposition de photographies (dans le cadre de la biennale d'architecture Agora sur le thème des paysages) a permis de nouer une nouvelle relation entre les services publics et les agriculteurs. En plus de la valeur pédagogique envers le grand public, montrer aux exploitants notre reconnaissance pour leur métier a été très important.

Bordeaux Métropole a adopté fin 2018 sa première « politique agricole métropolitaine durable », concertée et co-construite avec les partenaires et des exploitants. Cette politique intègre pleinement le programme d'actions du PEANP et associe les agriculteurs sur le long terme.

Continuer à lier biodiversité et agriculture doit rester une priorité. Il faut travailler cette thématique sur la durée, car face à des situations d'extrême tension que certains agriculteurs rencontrent, les sujets autour de la biodiversité passent souvent au second plan.

## PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Le programme d'actions étant ambitieux et vaste, de nombreuses actions sont encore à lancer, tout en continuant d'autres.

Nous étudions actuellement la possibilité d'extension du périmètre actuel.



## TÉMOIGNAGE

La réussite d'un tel projet pluriannuel et multipartenarial consiste dans un engagement politique fort et cohérent, durable dans le temps.

Une animation territoriale constante, à l'écoute et disponible, est indispensable pour permettre un dialogue qui permet d'avancer. S'y ajoutent la patience pour attendre le bon moment pour une intervention réussie et la réactivité pour pouvoir réagir rapidement en cas de besoin pour s'adapter au « temps des entreprises », auquel le fonctionnement des administrations n'est pas vraiment adapté.

La mobilisation des acteurs dans la durée est un exercice qui demande un contact continu avec un grand nombre d'interlocuteurs et de la présence sur le terrain, chronophage mais indispensable.